

Plus de 400.000 euros en 4 mois : comment une banquière parisienne aurait volé ses propres clients

Par **La rédaction de TF1info** | Reportage Lise Cloix, Georges Brenier, Christophe Nieulac

Publié le 14 mars 2025 à 11h52



Source : **JT 20h Semaine**



Plusieurs clients du Crédit commercial de France ont eu la très mauvaise surprise de découvrir que de lourdes sommes leur avaient été retirées.

Leur conseillère est soupçonnée d'avoir dérobé à leur insu 420.000 euros, en mettant en place un véritable réseau.

Le JT de TF1 vous explique.



Suivez la couverture complète
Le 20H



L'escroquerie a duré près de quatre mois, dans les locaux du Crédit commercial de France (CCF), à Paris. Au total, 420.000 euros ont été dérobés. La suspecte est l'une des intérimaires de la banque, fraîchement employée. Elle aurait commencé par modifier les coordonnées de 11 comptes bancaires, changeant nom, prénom et numéro de téléphone, de façon à ce que les clients concernés ne reçoivent plus de notifications à chaque transaction.

GRATUIT

Toute l'info de TF1 et LCI dans une seule application

Suivez l'information nationale et internationale en temps réel et gratuitement

**TF1
INFO
LCI**

Je télécharge l'application

À leur insu, elle aurait ensuite commandé de nouvelles cartes bancaires et [effectué des virements](#), aidée par une équipe de complices qui se sont ensuite chargés de retirer l'argent en espèces ou de le transférer vers des sociétés fictives. Le CCF

a déposé plainte pour vol et escroquerie. *"Les clients impactés ont été intégralement et immédiatement remboursés des sommes indûment prélevées sur leurs comptes"*, indique le groupe à TF1 dans le reportage du 20H en tête d'article.

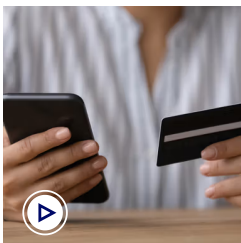
PUBLICITÉ

VIASANTÉ Mutuelle Seniors

Découvrez une mutuelle optimale pour un quotidien toujours plus serein

Plus d'infos

Inspired by  invibee



LIRE AUSSI

"Un total de 10.000 euros" : alerte sur les fraudes aux moyens de paiement

Six personnes ont été placées en garde à vue dans les locaux de la police judiciaire, puis relâchées dans l'attente d'un procès. La banquière, principale suspecte, n'en fait pas partie : elle a fui au Congo avant même que l'enquête ait commencé.

Comment une telle extorsion a-t-elle pu s'organiser, alors même que chaque banque dispose d'un système de contrôle, quel que soit le montant de la transaction ? *"Le conseiller bancaire, lorsqu'il passe une opération, n'est pas tout seul. Il va y avoir ensuite des contrôleurs qui vont regarder l'opération, la valider, l'invalider,* explique Thomas Rocafull, directeur associé en charge des clients bancaires, au sein du cabinet de conseil en stratégie, *... la Partners. Il y a même parfois des contrôleurs de contrôleurs qui s'assurent que l'opération est bien conforme."* La suspecte avait-elle des complices au sein même de la banque ? L'enquête devra le déterminer.

La rédaction de TF1info | Reportage Lise Cloix, Georges Brenier, Christophe Nieulac

A lire aussi



Sponsorisé

Ce que la loi sur la fibre optique votée mercredi change pour les Français

compara-fibre